



Préavis de la Municipalité N°01/2017 au Conseil Général du 21.06.2017

MUNICIPALITE DE BURTIGNY

Responsable : M. Pierre Hauser

Concerne : Préavis no. 01/2017 – Demande d'un crédit de CHF 68'040.- destiné à financer une étude pour un nouveau captage de la source de « En Lottafon », propriété de la commune de Burtigny

Au Conseil général de Burtigny,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1.- PREAMBULE

L'alimentation gravitaire en eau de pression de la commune de Burtigny est assurée par la source de « En Lottafon », propriété de la commune, située à une altitude moyenne de 810 mètres sur les parcelles n° 151 et 152 du territoire de Burtigny. Ce captage date de 1906. Il a été partiellement réfectionné en 1956, notamment au niveau de ses ouvrages et assure depuis de nombreuses années l'alimentation en eau de la commune. Toutefois, il a été constaté depuis un certain nombre d'années déjà une diminution du rendement du captage et des quantités d'eau fournies quotidiennement, si bien qu'en l'état actuel, la source arrive tout juste à couvrir les besoins en eau de la commune. Lors des périodes d'étayage, un apport supplémentaire doit être effectué par la liaison de secours avec la commune de Begnins.

Au vu de l'augmentation de la population, de l'âge et de l'état de vétusté du captage actuel, la Municipalité souhaite entreprendre une étude en vue d'un nouveau captage de la source. Le but est d'explorer les possibilités d'amélioration de l'exploitation de la nappe et de permettre la remise à niveau du système de captage selon les techniques modernes, ce qui contribue également à assurer la protection nécessaire aux eaux de boisson. C'est ce crédit d'étude qui fait l'objet du présent préavis.

2.- ETUDE

L'Etude pour le concept d'un nouveau captage sera réalisé par le professeur Aurel Parillaud qui connaît bien la source « En Lottafon », puisqu'il s'est occupé de la définition des zones S de protection en 1994. Afin de pouvoir cerner le type et le niveau du futur captage, il est nécessaire de procéder à la pose de trois



Préavis de la Municipalité N°01/2017 au Conseil Général du 21.06.2017

tubes piézométriques (mesure de profondeur de la surface de la nappe d'eau souterraine) sur la zone des sources et de procéder ensuite à quelques essais de pompage et analyses de sol, afin d'établir un profil hydrogéologique de la source et, finalement, de définir le concept le plus adapté en vue de ce nouveau captage.

3.- COÛT FINANCIER

La présente demande de crédit est établie sur la base du devis du professeur Parillaud après une séance de travail sur place avec la Municipalité. La partie pour les sondages piézométriques fera bien entendu l'objet d'un appel d'offres auprès de différentes entreprises spécialisées. Le budget à prévoir pour cette étude se résume de la manière suivante :

1. Travaux pour la réalisation des sondages et essais de pompage	30'000.00
2. Pose d'une sonde enregistreuse	1'500.00
3. Honoraires Hydrogéologue	20'000.00
4. Travaux géométriques (plans, relevés, niveaux et Direction travaux de forage)	6'000.00
5. Divers et imprévus	5'500.00
<hr/>	
Total HT	63'000.00
TVA 8 %	5'040.00
<hr/>	
Total TTC	CHF 68'040.00

Ce préavis sera financé par les liquidités courantes et la dépense sera comptabilisée sur un compte d'investissement sans amortissement, en attendant que le plan de financement global du nouvel approvisionnement en eau soit établi. Celui-ci fera l'objet d'un deuxième préavis. Cet investissement ne générera pas des frais de fonctionnement particuliers.

4.- CONCLUSIONS

Cette étude permettra, par des mesures in situ, de mieux cerner l'eau et l'aquifère à disposition de la source « En Lottafon », ainsi que le principe à mettre en place pour



Préavis de la Municipalité N°01/2017 au Conseil Général du 21.06.2017

ce nouveau captage. L'objectif est d'exploiter au mieux cette ressource et de rénover ce captage devenu vétuste, dont le débit ne cesse de diminuer en raison de son ensablement et de la dégradation de la zone captante. L'augmentation de la population et des besoins en eau rendent nécessaire la connaissance plus approfondie de la source et de sa capacité, afin que la commune de Burtigny puisse assurer son autonomie ou, le cas échéant, rechercher de nouvelles ressources.

C'est pourquoi au vu de ce qui précède, et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

En conclusion, nous prions le Conseil Général de Burtigny de bien vouloir,

LE CONSEIL GENERAL DE BURTIGNY

-vu le préavis municipal N° 01/2017 concernant la demande d'un crédit de CHF 68'040.- destiné à financer une étude pour un nouveau captage de la source de « En Lottafon », propriété de la commune de Burtigny

-ouï le rapport de la commission des finances

-attendu que ce dernier a été régulièrement mis à l'ordre du jour,

DECIDE

-d'adopter le préavis municipal N° 01/2017 concernant la demande d'un crédit de CHF 68'040.- destiné à financer une étude pour un nouveau captage de la source de « En Lottafon », propriété de la commune de Burtigny tel que présenté

-d'accorder un crédit de CHF 68'040.-, financé par les liquidités courantes ; la dépense sera comptabilisée sur un compte d'investissement

-d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux



Préavis de la Municipalité N°01/2017 au Conseil Général du 21.06.2017

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil général de Burtigny.

Au nom de la Municipalité

Valérie Jeanrenaud

Katherina Repond

Syndique



Secrétaire